

Cultivons l'avenir 2 (Entreprises compétitives)

Allocution de Marion G. Wrobel

Vice-président, Politiques et opérations

Association des banquiers canadiens (ABC)

Prononcée devant le

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le 1^{er} décembre 2011

Ottawa

SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Introduction

Au nom de l'Association des banquiers canadiens (ABC), de ses 52 membres et de ses 267 000 employés au Canada, je vous remercie de cette occasion de pouvoir vous entretenir au sujet de Cultivons l'avenir 2, surtout sous l'angle de la compétitivité. Je suis accompagné aujourd'hui par Peter Brown, directeur des services bancaires pour l'agriculture à la Banque Scotia, Bertrand Montel, conseiller principal, secteur agricole et agroalimentaire à la Banque Nationale, et David Rinneard, directeur national, Agriculture, BMO Banque de Montréal. Nos membres étant ici représentés pour répondre à vos questions, je serai bref. Je vais quand même prendre le temps de vous expliquer comment le secteur bancaire appuie les agriculteurs et les communautés rurales, favorise la compétitivité et la viabilité financière à travers les activités de prêt, ses efforts dans le cadre de Cultivons l'avenir 1, notamment la mise en place du programme Agri-investissement, et l'importance des liens solides.

Appuyer les agriculteurs et les communautés rurales

Les banques ont intérêt à ce que les agriculteurs soient compétitifs et qu'ils réussissent. Nos banquiers, dans les presque 2 100 succursales réparties dans les communautés rurales et les petites villes, vivent et travaillent dans ces mêmes communautés. Ils tissent et entretiennent des liens solides et durables avec les agriculteurs. Ces banquiers ont fait de l'agriculture une priorité. En effet, le secteur agricole reçoit 17 % du financement total accordé aux PME par les banques au Canada, soit environ un dollar sur cinq. Également, nos banquiers mettent à la disposition des associations, des clubs et des événements agricoles locaux leurs ressources et leur temps. Nous savons plus que quiconque qu'un secteur agricole solide est synonyme d'une communauté rurale en santé.

Plus que tout autre secteur de l'économie, le secteur agricole est constamment exposé à de grandes variations dans ses conditions d'affaires. Afin d'aider leurs clients agricoles à réussir, les banques collaborent étroitement avec les agriculteurs durant les périodes de hauts et de bas. Nous en avons les preuves. Au cours des dix dernières années, les agriculteurs ont dû faire face à l'ESB, à la grippe aviaire, à la sécheresse, aux inondations, au virus de la grippe A(H1N1) et à l'étiquetage indiquant le pays d'origine (EPO). Lorsque des événements inévitables ont lieu, nous travaillons avec les agriculteurs, et leur trouvons des solutions adaptées à leur situation individuelle, qui soient viables et dans leur intérêt primordial. Parfois, les banques doivent avoir des conversations

franches avec leurs clients. Ces discussions sont souvent dans le meilleur intérêt des agriculteurs, afin que ces derniers puissent prendre les bonnes décisions pour préserver les fonds d'exploitation et la valeur de leur ferme et en assurer la viabilité. Le travail qu'accomplit le secteur bancaire à ce chapitre vise la viabilité à long terme du secteur agricole et des communautés rurales.

Appuyer la compétitivité

Pour un agriculteur qui désire améliorer sa rentabilité et faire croître ses affaires, demeurer compétitif dépend souvent de l'acquisition de nouvelles technologies, de la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'affaires et de l'entrée sur de nouveaux marchés. Les banques offrent aux agriculteurs les outils, les conseils et l'appui financier nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Ils sont ainsi en mesure de pourvoir aux besoins de leur famille en toute tranquillité d'esprit.

Sur le plan personnel, sachant que la ferme familiale est le centre nerveux de la vie agricole, nous aidons les agriculteurs à constituer une épargne-études pour leurs enfants et une épargne-retraite pour eux-mêmes, à travers les services de planification financière personnelle qui leur permettent de gérer leurs investissements. Les banques offrent des conseils spécialisés, des marges de crédit, des prêts, des hypothèques et des services bancaires de tous les jours, comme les comptes de dépôt et d'épargne. Les clients dans les communautés rurales du Canada ont accès aux mêmes services offerts dans les grandes villes, et aux mêmes prix.

Sur le plan de l'entreprise, les banques offrent des comptes d'exploitation et de dépôt (dont Agri-investissement), de l'assurance, des services de placement, des rencontres personnalisées au sujet des plans d'affaires et des conseils financiers, en plus des prêts d'exploitation, à terme et hypothécaires. Par ailleurs, les banques travaillent avec les agriculteurs à la mise au point des projets de relève en vue d'assurer une transition efficace aux futures générations d'agriculteurs. Le secteur a développé en effet des produits destinés spécifiquement à assurer la relève et le transfert de propriété.

Je désire à présent souligner la manière dont nous favorisons la compétitivité et la viabilité financière à travers nos activités de prêt.

Financer l'agriculture et promouvoir la viabilité financière

Les banques sont d'importantes sources de capital pour les exploitants agricoles, vers lesquelles ils peuvent se tourner afin d'élargir leurs activités et augmenter leur productivité. Les prêts d'exploitation, les prêts à terme (y compris la LCPA) et les hypothèques permettent aux producteurs d'accomplir des activités leur permettant d'augmenter leur compétitivité, entre autres : se procurer des intrants agricoles, tels que les semences et l'alimentation, acheter de l'équipement et du matériel, installer des systèmes d'énergie verte et faire des travaux de réfection sur leurs bâtiments et terrains.

Les décisions d'accorder un prêt se basent sur l'évaluation de la capacité de l'emprunteur de rembourser le prêt, donc sont prises au cas par cas, et idéalement selon un plan d'affaires bien conçu. Ces décisions tiennent également compte des conditions macroéconomiques, telles que le secteur dans lequel l'emprunteur opère, les perspectives économiques en général, ce qu'il en coûte la banque de lever les fonds, etc.

Pour les prêts accordés au secteur agricole, les banques au Canada ont suivi les mêmes pratiques prudentes de prêt et ont eu recours aux mêmes excellents systèmes de gestion des risques que pour tout autre secteur d'affaires. Ces pratiques et systèmes ont permis à notre système bancaire de se hisser au premier rang des systèmes bancaires les plus solides au monde pendant quatre années de suite, selon le Forum économique mondial, et au premier rang mondial pour la stabilité financière pendant deux années de suite, selon Moody's Investor Service. L'expérience d'autres pays a montré que la mauvaise gestion du risque a des effets négatifs autant pour les prêteurs que pour les emprunteurs, et ces effets se propagent à travers la communauté rurale et l'économie dans son ensemble. Un système bancaire qui exige de ses clients un niveau prudent de mitigation et de gestion du risque encourage la compétitivité. Une telle discipline permet aux producteurs agricoles de mieux se positionner pour faire face aux difficultés dans leur secteur et pour tirer avantage du fait que leurs concurrents ne seront pas en mesure de composer avec ces difficultés.

À long terme, et conformément à leur orientation prudente et responsable à l'égard des prêts, le crédit accordé par les banques s'est élargi proportionnellement à la croissance du secteur agricole. Entre 2001 et 2010, le volume de crédit accordé par les banques a été conforme et pertinent à la croissance de la production économique et au bénéfice d'exploitation net du secteur, ce qui confirme, largement, qu'environ les deux tiers des prêts accordés par les banques sont destinés

aux marges de crédit. L'octroi de prêts n'est pas uniquement lié au niveau de l'activité agricole, il est encore plus complexe que l'octroi de prêts contre des avoirs, d'où l'importance pour la banque de bien connaître ses clients et de travailler avec eux en étroite collaboration au fil du temps.

En bref, la façon dont les banques financent les exploitations agricoles représente plus qu'un simple octroi de crédit. Il s'agit d'une manière de favoriser la discipline financière et, à notre avis, de contribuer à la viabilité des exploitations agricoles ainsi qu'à la sécurité financière des familles d'agriculteurs.

Cultiver l'avenir

Comme vous le savez, l'objectif des programmes de gestion du risque commercial de Cultivons l'avenir est d'offrir une protection contre divers types de pertes et de faciliter la gestion de la trésorerie. Ces programmes sont conçus pour être simples, réceptifs, prévisibles et tangibles. Les banques encouragent leurs clients à participer aux programmes gouvernementaux disponibles afin de pouvoir gérer le risque du marché qui conduit aux fluctuations dans les revenus de leur exploitation. Ceci fournit tant au client qu'au prêteur un niveau de confort additionnel.

Étant donné que les services bancaires reposent grandement sur les relations, travailler avec nos clients est essentiel à la compréhension de leur entreprise. Comme je l'ai mentionné il y a quelques minutes, nos décisions de prêts sont fondées sur l'évaluation de la capacité de l'emprunteur à rembourser les fonds empruntés. Afin qu'un banquier puisse évaluer correctement une exploitation agricole, il doit mesurer plusieurs facteurs, notamment la santé financière du producteur, les perspectives d'avenir du secteur, les perspectives économiques en général et les programmes de gestion du risque de Cultivons l'avenir auxquels participe l'agriculteur.

Non seulement les banques tiennent-elles compte des programmes de gestion du risque de Cultivons l'avenir dans leur évaluation, mais elles administrent directement le programme Agri-investissement, en plus d'avoir participé à la conception et à la mise en place du programme fédéral de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc (PRPIP) visant à restructurer les prêts du PPA pour les éleveurs de porc. Le programme Agri-investissement est un compte d'épargne offert par les banques pour palier les faibles baisses du revenu agricole. Une fois qu'un producteur agricole effectue un dépôt dans son compte Agri-investissement, le gouvernement verse une cotisation équivalente dans ce compte. Les banques ont investi du temps et des

ressources considérables afin d'aider les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à honorer leurs engagements dans ce sens. La mise en œuvre de ces comptes ne s'est pas déroulée sans difficulté. Mais le gouvernement a impliqué le secteur dans le processus dès le départ et a gardé ouvertes les voies de communication. Nous avons pu tirer avantage des solides relations bâties avec les représentants du gouvernement durant la phase Agri-investissement afin d'accélérer la mise en place du PRPPIP, qui n'a duré que trois mois et demi, et d'en faire profiter les producteurs le plus tôt possible.

Conclusion – Importance de bâtir des relations solides

Pour conclure, je tiens à souligner l'importance de la solide relation qui unit les banquiers aux agriculteurs, à leur famille, aux communautés rurales, aux groupes de producteurs et au gouvernement. Grâce à ces solides relations, les banquiers arrivent à bien saisir les besoins du secteur agricole et à y adapter en conséquence les solutions favorisant la compétitivité.

Les banques investissent des montants non négligeables dans la formation et le perfectionnement des banquiers travaillant auprès des clients du domaine de l'agriculture parce qu'elles sont déterminées à contribuer à la croissance du secteur agricole et à sa réussite.

Je vous remercie de cette opportunité de vous rencontrer au sujet de votre étude. Nous serons heureux de répondre à vos questions.